



Date: 2022-09-15

File / dossier : 6.02.04

Edocs pdf : 6874447

**Written submission from the
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

**Mémoire du
Grand Conseil de la Nation
Waban-Aki**

**Regulatory Oversight Report for
Canadian Nuclear Power Generating
Sites in Canada: 2021**

**Rapport de surveillance
réglementaire des sites de centrales
nucléaires au Canada : 2021**

Commission Meeting

Réunion de la Commission

November 3, 2022

Le 3 novembre 2022

COMMENTAIRES DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

RAPPORT DE SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE DES SITES DE CENTRALES NUCLÉAIRES AU CANADA POUR 2021

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) suit avec intérêt les activités de déclassement des installations de la centrale nucléaire de Gentilly-2, située sur le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki, et à proximité de W8linak. Dans ce contexte, le GCNWA a analysé la section 3.8 portant sur les installations de Gentilly-2 du *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada pour 2021*, ci-après le Rapport de 2021, soumis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Voici ainsi les commentaires du GCNWA relatifs à cette section.

Puisque CCSN déclare qu'Hydro-Québec respecte les exigences réglementaires applicables pour chacune des catégories présentées dans le Rapport de 2021, le GCNWA n'a pas de préoccupation spécifique à émettre quant à la performance de l'opérateur. Le GCNWA est satisfait du contenu du rapport, et n'appréhende pas d'impacts majeurs sur les droits ancestraux de la Nation W8banaki.

Cela dit, considérant la proximité de Gentilly-2 à W8linak et des impacts cumulatifs sur l'environnement et les droits des membres de la Nation du développement accru de la région, notamment de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) dans le cadre de la Stratégie québécoise du développement de la filière batterie, le GCNWA tient à être mis au courant des suivis réalisés. De plus, à la section 3.8.4 *Analyse de la sûreté* (p.133) du Rapport de 2021, il est mentionné que CCSN révisé actuellement la soumission du rapport de sûreté soumis par Hydro-Québec. Le GCNWA souhaiterait recevoir les résultats de cette révision, lorsqu'ils seront disponibles.

--

La Nation W8banaki est composée de deux communautés, Odanak et Wôlinak, qui regroupent plus de 3000 membres et qui sont situées respectivement aux embouchures d'Alsig8ntegw et de W8linaktegw (rivières Saint-François et Bécancour), à proximité du fleuve Saint-Laurent. Le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a le mandat de représenter les Premières Nations d'Odanak et de Wôlinak en matière de consultations territoriales.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à contacter Geneviève Campbell, coordonnatrice aux consultations territoriales, au gcampbell@gcnwa.com.

Grand conseil
de la Nation

WABAN-AKI

10175 rue Kolipaïo
Wôlinak (Québec) G0X 1B0
Téléphone : (819) 294-1686
Télécopieur : (819) 294-1689
www.gcnwa.com

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Denys Bernard
Directeur général
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki